

UQÀM



Institut d'études
internationales
de Montréal

15 ans

HACKATHON

Intelligence artificielle, justice et droits humains

Vendredi 20 octobre 2017 \ 13h-20h Idéation + Création

Samedi 21 octobre 2017 \ 10h-20h Création + Présentation

Réunion D Sens

141, Ave Président-Kennedy
Pavillon SB, UQAM

UQÀM | Faculté de science politique
et de droit
Université du Québec à Montréal

UQÀM

Département d'informatique

FACULTÉ DES SCIENCES
Université du Québec à Montréal

ESG UQÀM

École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

En partenariat avec Affaires mondiales Canada

Contexte

- Les avancées rapides dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) ont de nouvelles répercussions importantes pour les objectifs de la politique canadienne quant à la promotion des droits de la personne, de l'inclusion et de la démocratie.

Objectifs

- Bien comprendre les occasions et les défis potentiels que pose l'IA et générer des idées de politiques et de solutions novatrices qui répondent à ces défis en ce qui a trait aux droits de la personne, à l'inclusion et à la démocratie.

Hackathon IA, *justice et droits humains*

- Ouvert aux étudiantes et étudiants en droit, science politique, gestion et informatique mais aussi à tous les étudiantes et étudiants de l'UQAM intéressés par ces enjeux.
- Équipes interdisciplinaires composées d'un minimum de 3 personnes.
- Présentation de chaque projet d'équipe à la fin de la deuxième journée (10 min/équipe) puis cocktail de réseautage !

Prix

- Pour les meilleurs projets : deuxième phase menant à un soutien du projet pour publication !
- Sélection de la meilleure équipe (en avril) pour participation au *Forum étudiant d'Affaires mondiales Canada* en mai 2018 !

Découverte du domaine

- Remboursement des frais d'inscriptions aux [Entretiens Jacques Cartier du 16 octobre pour la conférence "Transparence et responsabilité des algorithmes"](#).

Hackathon IA, *justice et droits humains*

20-21 octobre 2017 - UQAM

Vendredi 20.10.17

13h-20h / Idéation + Création

- Présentation du projet et maillages
- Formation des équipes
- Défrichage des problèmes

Samedi 21.10.17

10h-20h / Création + Présentation

- Développement
 - Identifier des solutions
 - Design des solutions concrètes
 - Préparation du pitch
- Présentation et sélection des projets

Critères d'évaluation

Réalisme de réalisation

Originalité

Intégration interdisciplinaire

Potentiel transformateur

Efficiency de la solution proposée

Thèmes

- *Inclusion, égalité, violence envers les femmes et les filles : contribution de l'IA dans les technologies de l'information et de la communication (TIC)*
- *Politique publique relative à l'Internet et aux droits de la personne en ligne*
- *Contrer la haine en ligne et édifier des sociétés inclusives*
- *Gouvernance de l'IA ?*

Inclusion, égalité, violence envers les femmes et les filles : contribution de l'IA dans les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Problème 1 :

Trouver des mesures que les créateurs, les chercheurs en informatique et les gouvernements peuvent prendre pour éviter ou rectifier les préjugés discriminatoires en ligne liés au genre et à l'origine ethnique.

Problème 3 :

Développer des mécanismes pour assurer que l'IA servira à soutenir l'autonomisation des femmes et des filles plutôt qu'à les exclure de l'économie numérique et du marché de l'emploi.

Problème 2 :

Évitez que l'IA et les technologies connexes se retrouvent dans les mains d'auteurs de violence et d'abus contre les femmes et les filles. Trouver des moyens d'intégrer des protocoles qui viendraient améliorer leur sécurité.

Problème 4 :

Mettre à profit l'IA pour soutenir les droits de la personne. Concevoir des approches informatiques fondées sur l'IA visant à soutenir les droits de la personne.

Contrer la haine en ligne et édifier des sociétés inclusives

Problème 1

Définir le rôle de l'IA pour repérer le contenu extrémiste en ligne et veiller à son retrait.

Penser au potentiel rôle du secteur privé comme responsable de la censure dans les espaces virtuels publics qui appartiennent à des intérêts privés.

Proposer des moyens d'utiliser l'IA pour atteindre un équilibre adéquat entre sécurité et liberté d'expression.

Penser à des façons de collaborer de manière constructive dans le cadre du [Global Internet Forum to Counter Terrorism](#).

Problème 2

Quel est le rôle de l'IA dans la diffusion de contenu extrémiste et néfaste ? Comment cela se répercute-t-il sur la dynamique de l'écosystème de contenu haineux en ligne ? Quel est le rôle de l'IA sur les déclencheurs et les points de bascule ?

Problème 3

Concevoir un programme à l'aide de l'IA pour créer des collectivités en ligne plus inclusives.

Politique publique relative à l'internet et aux droits de la personne en ligne

Problème 1

Concevoir des moyens d'utiliser l'IA pour favoriser l'accès à des renseignements impartiaux, pour faciliter la participation civile à un dialogue public en ligne exempt de manipulation et pour renforcer l'intégrité des systèmes électoraux.

Problème 3

Développer des politiques publiques concernant l'internet pour promouvoir les droits de la personne en ligne tout en tenant compte des enregistreurs de données, des acteurs du secteur privé et de la nature apatride d'internet.

Problème 2

Effectuer une analyse des outils d'IA disponibles pour aider les décideurs publics et les acteurs de la société civile à repérer les canulars et la désinformation délibérée dans les nouvelles et les médias sociaux.

Problème 4

Trouver des moyens d'utiliser l'IA pour soutenir la liberté sur internet en identifiant les activités hostiles (blocages de l'internet, embargos médiatiques, campagnes de désinformation, etc.).

Gouvernance de l'IA ?

Problème 1

Identifier des occasions d'influencer les entreprises du secteur privé afin qu'elles rehaussent la transparence et la responsabilité lorsqu'il est question de développer et d'utiliser l'IA et d'autres technologies perturbatrices.

Concevoir des mécanismes de gouvernance de l'IA, notamment en définissant des normes éthiques, des attentes normatives relatives aux applications de l'IA, tout en mettant en œuvre de scénarios et des évaluations de la responsabilité et de l'imputabilité pour les actions prises par un système d'IA autonome ou en son nom.

Problème 2

Identifier les acteurs qui seraient tenus responsable si un système d'IA tourne mal et cause du tort à une personne, à une collectivité ou à un État.

Problème 3

Concevoir les actions que devraient prendre les gouvernements pour s'assurer que les données sont disponibles pour les innovateurs dans le monde tout en assurant le respect du droit à la vie privée des personnes touchées.